



 Conférence-action internationale
Millennia2025 Solidari-Femmes
"Votre solidarité pour notre avenir"
UNIVERSITÉ DE NAMUR Samedi 25 avril 2015
Université de Namur,
Salle académique de la Faculté d'Informatique

Mémorandum et résolution de Millennia2025 Solidari-Femmes

La Fondation Millennia2025 Femmes et Innovation,

01. *Rappelant* que Millennia2025 Solidari-Femmes résulte du Plan d'action de Millennia2015 pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres construit avec le patronage de l'UNESCO fin 2012 dans le cadre du processus international de recherche prospective Millennia2015 "Femmes actrices de développement pour les enjeux mondiaux" piloté par l'Institut Destrée depuis 2007 (www.millennia2015.org);

02. *Mettant en œuvre* l'action concrète Millennia2025 Solidari-Femmes dont l'objectif est d'aider les femmes en situation de précarité à sortir de la pauvreté et, en conséquence, à lutter contre toutes les formes de violences morales, physiques et économiques;

03. *Proposant* d'établir des partenariats *win-win* innovants avec l'ensemble des parties prenantes et de générer un Fonds de solidarité citoyenne afin d'améliorer le quotidien des femmes précarisées et dès lors celui de leurs enfants;

04. *Considérant* sa volonté de travailler avec le Réseau international de chercheur-e-s volontaires de Millennia2025, en collaboration avec tous les organismes ou réseaux œuvrant déjà pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes;

05. *Réfléchissant* ensemble à la manière de construire Millennia2025 Solidari-Femmes lors de la conférence-action internationale organisée en la Salle académique de la Faculté d'informatique de l'Université de Namur le samedi 25 avril 2015;

06. *Réaffirmant* que les femmes et les filles en situation de précarité et de monoparentalité sont volontaires et actrices de leur vie; qu'elles ont droit à leur dignité, à leur intimité, à leur choix de vie et de meilleur développement; que la prise en compte de l'énergie qu'elles développent pour améliorer les conditions de leur quotidien et celles de leurs enfants est essentielle pour l'avenir de notre société;

07. *Regrettant* que la pauvreté affecte majoritairement les femmes, affirmant qu'elle n'est pas une fatalité et que les personnes qui en sont victimes méritent respect et doivent être reconnues dans leurs difficultés sans jugement;

08. *Confirmant* sa volonté d'utiliser tous les outils pédagogiques et tous les niveaux d'enseignement pour rappeler que les femmes ont les mêmes droits humains que les hommes, qu'elles participent en parité à la prise de décision et aux choix politiques, économiques, sociétaux qui construisent une société juste, équitable, durable;

09. *Considérant* que, si nous ne luttons pas ensemble aujourd'hui contre la pauvreté structurelle, nous maintiendrons une société inégalitaire et sans aucune perspective d'avenir pour les générations futures;



10. *Recommande* que la pauvreté fasse l'objet d'analyses et de réponses genrées car les inégalités entre les genres sont un facteur déterminant de la pauvreté, au Nord comme au Sud;
11. *Exhorte* les garçons et les hommes à se mobiliser pour l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et le respect des droits humains des femmes et des filles, notamment par la déconstruction des stéréotypes sexistes et l'arrêt des violences;
12. *Recommande d'analyser* les causes de la pauvreté avant que les femmes, notamment cheffes de familles monoparentales, ne tombent dans le cycle de la précarité;
13. *Recommande de garantir* aux femmes le respect de leurs droits et leur autonomie légale afin qu'elles ne soient pas victimes de l'obscurantisme et du patriarcat dans leur accès à l'éducation, à la formation, à l'information, à la santé et à l'emploi;
14. *Insiste* pour que tous les outils et processus de sortie de la pauvreté soient construits en collaboration avec les personnes concernées afin de générer l'appropriation de ces mécanismes proposés dans le respect de leur vie privée;
15. *Invite* les parties prenantes à se mobiliser pour développer un nouveau modèle "co" : coopération, collaboration, coconstruction ou coworking, dépassant l'individuel par la solidarité créative dans une économie circulaire;
16. *Exhorte* les parties prenantes à prévenir, stigmatiser et dénoncer toutes les violences faites aux femmes - verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques -, et à en condamner les auteurs par tous les moyens légaux, au Nord ou au Sud;
17. *Confirme* sa volonté de travailler avec le Conseil de l'Europe et ses OING à la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique;
18. *Recommande d'établir* définitivement l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, en commençant par les bas salaires;
19. *Recommande d'ancrer* l'autonomisation économique des femmes et leur inclusion dans les processus décisionnels économiques, tant par les opportunités de formation et d'emploi, que par l'amélioration des statuts légaux incluant les droits des femmes;
20. *Recommande de vérifier* la formulation et l'application des lois en intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes, considérant que les politiques en matière d'égalité des genres constituent un investissement à long terme;
21. *Recommande de développer et d'exploiter* les moyens de communication, l'accès à l'information pour toutes les femmes : un téléphone, une femme, une femme, un téléphone, notamment dans tous les domaines de la santé;
22. *Recommande de renforcer* les compétences des femmes au niveau du monde numérique, outil essentiel de leur autonomisation, notamment par des partenariats au sein de la plateforme d'intelligence citoyenne de Millennium2025 et des communautés de savoir construites en réseau en alliance avec WePROMIS dans le cadre de la Grande Coalition pour les Emplois numériques et du programme eSkills4Jobs de la Commission européenne.

Le Réseau international de chercheur-e-s volontaires de Millennium2025,

http://www.millennia2015.org/Solidari_Femmes

Namur, 25.04-2015 - 28.10.2015.

=> Ajoutez votre signature :

http://www.millennia2015.org/M2025_SF_Signature_Memorandum

=> FR - Lien direct documenté :

http://www.millennia2015.org/M2025_SF_30_Memorandum_et_Resolution

=> EN - Documented direct link:

http://www.millennia2015.org/M2025_SF_30_Memorandum_and_Resolution

Contact : Marie-Anne Delahaut, présidente Fondation Millennium2025 - delahaut.marie-anne@millennia2025.org